



Avis de saisie de meubles

Par **xavdesprat**, le **19/03/2017 à 22:56**

Bonsoir,rnrnJ'ai reçu un courrier d'un huissier désigné par le Trésor Public. Ce courrier indique que j'ai été indiqué par le comptable ci-dessus pour saisir vos meubles. rnrnJe dois 1.600 € au Trésor Public. Je peux régler une partie soit 600 à 800 € dès demain et le reste le mois prochain. Je vais appeler l'huissier demain matin. Le courrier date du 14 mars, je l'ai reçu samedi 17. Combien de temps ai-je avant que l'huissier se présente à ma porte ? rnrnMerci.

Par **cocotte1003**, le **20/03/2017 à 07:09**

Bonjour, il peut arriver à n'importe quel moment pour faire l'inventaire de vos biens. N'hésitez pas à le contacter immédiatement pour faire votre premier versement et lui faire votre proposition, cordialement

Par **xavdesprat**, le **20/03/2017 à 07:13**

Merci.

Par **amajuris**, le **20/03/2017 à 09:39**

bonjour,rncette saisie fait suite à une procédure amiable infructueuse, dans ces conditions, votre créancier ne sera sans doute pas disposé à accepter un échéancier.rnsalutations

Par **xavdesprat**, le **20/03/2017** à **09:45**

Merci pour vos reponses, j ai contacté. Le trésor public qui a accepté un échéancier, rapide mais un échéancier. Bonne journee